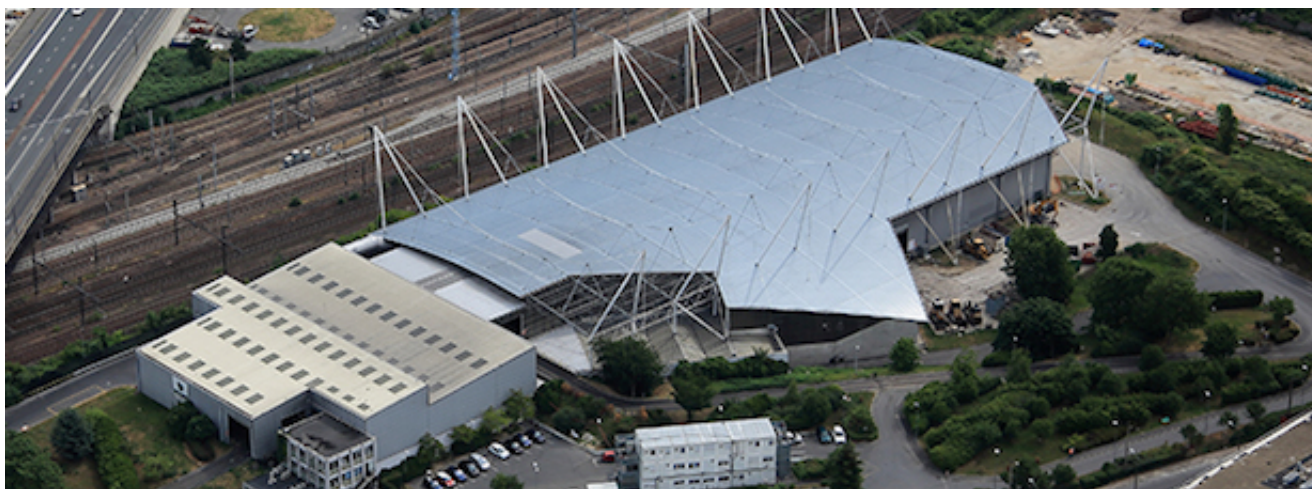


En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies. [En savoir plus](#)



Les offres d'emploi du secteur de l'environnement

La modernisation du centre de tri de Romainville va créer de l'emploi



La centre de tri de Romainville sera modernisé pour passer d'une capacité de tri de 53.000 à 60.000 t/an en 2027.

La modernisation du centre de tri de Romainville/Bobigny (93) sera créatrice d'emplois locaux. Le 3 juin 2019, le Syctom (propriétaire du centre) et Est-Ensemble ont signé une convention de partenariat avec une clause sociale d'insertion. Celle-ci prévoit de "réserver au minimum 5 % du volume d'heures de travail à des recrutements de personnels inscrits dans des parcours d'insertion". Ce qui correspond à 155.000 heures, l'équivalent de 100 emplois (ETP) par an sur la durée totale du marché, soit 14 ans (2022-2036). A l'issue de la phase travaux, estimée jusqu'en 2027, 80 emplois seront pérennisés sur le site en phase d'exploitation. Il compte aujourd'hui 119 salariés.

Capacité augmentée et traitement des biodéchets

Le site de Romainville comprend aujourd'hui 3 activités : un centre de tri, un centre de transfert d'ordures ménagères résiduelles et une déchèterie. Pour répondre à l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques, le centre de tri passera d'une capacité de 53.000 à 60.000 t/an de déchets traités. Le centre de transfert d'ordures ménagères réceptionnera 400.000 t/an, contre 350.000 aujourd'hui. La déchèterie, quant à elle, passera de 6.900 t/an de déchets réceptionnés à 15.000 t/an.

La nouvelle installation prévoit de réceptionner les collectes séparatives de biodéchets, de les préparer (séchage naturel) et de les transférer (par voie d'eau) vers un site externalisé de traitement. Une partie du gisement sera traitée sous forme de compost pour couvrir les besoins locaux. La déchèterie sera complétée par une ressourcerie.

Postes créés : trieurs, conducteurs d'engins, personnels de maintenance

Les 80 emplois supplémentaires en phase d'exploitation correspondent à des créations de postes de "*trieurs en cabine de tri, conducteurs d'engins, personnels de maintenance*", précise Céline Lafon Dieulin, chef de projet Romainville/Bobigny de l'agence Sycotm. *Il est possible que des robots soient intégrés au process mais en nombre très limité, ces robots auraient pour fonction de faciliter le tri des trieurs sans toutefois les remplacer.*"

Le centre actuel compte déjà plus de 200 machines (dont 13 séparateurs optiques et 1 procédé de tri des films plastiques). La ligne de tri, très automatisée, a déjà orienté les agents vers les opérations de sur-tri. Leur mission se concentre majoritairement sur le contrôle de la qualité du tri.

Elodie Buzaud.

Article publié le 05 juillet 2019

© Tous droits réservés Emploi-Environnement.

Reproduction interdite sauf [accord de l'Éditeur](#).

Crédits photos : Sycotm